

*
* *

Sur les terrains expropriés pour cette première partie de la rue Centrale, il fut reconstruit 23 maisons, couvrant une surface de 4 398 mètres 20^d.

L'impossibilité d'exproprier la totalité des immeubles entamés donna lieu à d'étranges bizarreries de construction. Un emplacement ne put être bâti à cause des vues d'un voisin sur ce qui était antérieurement une cour, et l'on voit encore, au n° 34, un morceau de façade que l'on avait commencé de construire et qui est demeurée à la hauteur du premier étage, portant en saillie les consoles d'un balcon qui n'a jamais été posé. A la suite sont des échoppes servant d'éventaires, et séparant la voie publique de la cour en question.

L'ouverture de cette partie de la rue fut très fructueuse pour les expropriants, et Savoye m'a plus d'une fois conté que c'est de là que datait sa fortune.

*
* *

L'exécution de la rue Centrale proprement dite, c'est-à-dire de celle qui fut ouverte par Poncet et Savoye, conformément au traité du 17 mars 1846, a provoqué, en outre, la reconstruction, par voie d'alignement, de 13 maisons, dont 12 sur la rue Thomassin et une sur la rue Ferrandière.

La surface rebâtie de ces 13 maisons est de 2 178 mètres 55^d.

Les 13 maisons ont cédé à la voie publique une surface de 274 mètres 37^d, qui ont coûté à la ville une somme de 66 452 francs 44 c.

Le prix le plus élevé payé par la ville a été celui de la maison Lepin, rue Thomassin, n° 1 : 270 francs ; et le plus faible, ceux des maisons Lafond-Armand et Fraize, même rue, numéros 13 et 15 : 190 francs.

Le prix moyen par mètre, payé par la ville ressort à 242 fr. 20.

LA RUE SAINT-PIERRE

Poncet et Savoye, comme il a été dit, ne s'étaient chargés d'ouvrir la rue nouvelle que de la place de la Préfecture aux Halles de